

Fiche d'information Résistant

Photos

- [MALLARD-Gaston-1-syndicaliste-ms-Auschwitz.JPG](#)

Genre

Homme

Nom

MALLARD

Prénom

Gaston Marcel Ernest

Nom et Prénom(s)

MALLARD Gaston Marcel Ernest

Chronologie

1941

Statut

- DIR

Zones d'action

Seine Maritime

Date de naissance

05/01/1909

Commune

Bolbec

Département / Pays

76

Lieu

Bolbec - 76

MPLF

- MPLF

Mort pour la France

10/08/1942 à Auschwitz

Parcours dans la résistance

Né à Bolbec (76) le 5 janvier 1909, **Gaston Marcel Ernest MALLARD**, domicilié 74 rue Pierre-Fouquet à Bolbec, était communiste, en lien avec les responsables régionaux du Parti Communiste clandestin, militant syndical CGT des Tréfileries et laminoirs du Havre et responsable du Syndicat des métaux du Havre.

Pendant l'Occupation, Gaston *"assure la liaison de la section de Bolbec avec les responsables régionaux du Parti communiste clandestin. Toutes les nuits, il est dehors, risquant à chaque instant d'être arrêté"*.

Le 12 juillet 1941, il est arrêté. Sa fille aînée, qui a assisté à l'arrestation, en a fait le récit aux élèves du collège de Bolbec réalisant un travail collectif (PAE). Marie-Jeanne Piednoël, fille de Louis Daëns, déporté à Auschwitz, en a rapporté la teneur : *«Gaston Mallard a été arrêté quelques jours avant mon père. Les gendarmes sont venus le chercher à son domicile. Il est allé prendre ses affaires qui se trouvaient à l'étage. Et là, il y avait une fenêtre qui donnait sur les bois, et par laquelle il aurait pu se sauver. C'était sans compter sur les gendarmes qui l'attendaient dans la cuisine et qui connaissaient bien ce chemin. Ils lui ont crié «ne fais pas le c..., pense à tes enfants».* Alors Gaston a demandé à sa fille aînée de monter le voir. Il l'a embrassée et lui a dit tout bas *« file chez M. Daëns, ils vont l'arrêter »*. Elle est donc venue chez nous, mais ne trouvant personne et après avoir attendu un quart d'heure, elle est repartie. En arrivant place de la mairie, elle a vu son père entre deux gendarmes, les menottes aux poignets. Elle a écrit : *« C'est la dernière vision que j'ai de mon père, emmené comme un vulgaire bandit »*.

D'autres responsables du syndicat CGT des Métaux, dont Louis Eudier, Eugène Thépot et Louis Richard, sont arrêtés le même jour que lui.

Gaston MALLARD est emprisonné à la prison Bonne Nouvelle de Rouen. Il est remis aux autorités allemandes à leur demande. Celles-ci l'internent le 24 octobre 1941 au camp allemand de Royallieu à Compiègne (Frontstalag 122). Sa fiche au DAVCC mentionne : *«sur le point d'être fusillé en 1942»*.

A Compiègne, Gaston MALLARD fait partie du nouveau petit groupe des "cuisiniers", avec Louis Eudier, Legal, Georges Terrier, Louis Morel, Louis Richard, Jean Tarnus, Louis Richard), groupe de militants de Seine-Inférieure désigné par Georges Cogniot (le «doyen» du camp pour les allemands, mais qui est également responsable de l'organisation communiste clandestine). Il s'agissait d'avoir des hommes de confiance aux cuisines qui se trouvaient à proximité du creusement du tunnel d'évasion et qui ne risqueraient pas d'en parler.

Il est déporté par le convoi de Compiègne du 6 juillet 1942 pour Auschwitz (matricule 45820), premier convoi de déportation de répression à quitter Compiègne et le seul de l'année 1942.

Gaston MALLARD est décédé le 10 août 1942 à Auschwitz d'après le registre d'état civil de la municipalité d'Auschwitz (in Death Books from Auschwitz Tome 3 page 770, et liste officielle ACVG). La mention «Mort en déportation» est apposée sur son acte de décès paru au Journal Officiel du 29 septembre 1994. Il sera déclaré Mort pour la France par l'avis du Ministère des anciens combattants et victimes de guerre du 6 juin 1957

(Source de la notice : Claudine Cardon-Hamet, Blog Politique Auschwitz).

Mémoire : son nom est inscrit sur le Monument Résistance et déportation au Havre - Son nom est gravé sur le monument "Souviens-toi", rue des Martyrs de la Résistance à Bolbec.

Claudine Cardon-Hamet

Mémoire vive

Maitron

SHD Vincennes

Non référencé

SHD Caen

AC 21 P 511 656

Archives du collectif

AC 21 P 511 656 (D. Fouache)

Archives municipales

Cote 94Z155

Crédit Photo

© Claudine Cardon-Hamet

Mise à jour

30/01/2021